Consultez ce mail dans votre navigateur

iteipmai

Veille réglementaire produits phytosanitaires et substances actives

Janvier 2024

Sommaire

Approbation des substances actives, de base et à faible risque
Approbation des substances actives
Non-approbation des substances actives
Approbation des substances de base
Non-approbation des substances de base
Approbation des substances à faible risque
Non-approbation des substances à faible risque
Modifications des conditions d'approbation
Prolongation de la période d'approbation

Evaluation de risque
Evaluations de risque des substances actives
Evaluations de risque des substances de base
Evaluations de risque des substances à faible risque

Limites maximales de résidus
Evaluations des LMR existantes
Modifications des LMR
Propositions de modifications des LMR

Règlementations diverses

Sécurité applicateur

Divers

Approbation des substances actives, de base et à faible risque

Approbation des substances actives

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Non-approbation des substances actives

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Approbation des substances de base

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Non-approbation des substances de base

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Approbation des substances à faible risque

• **Règlement (UE) 2024/246 de la Commission du 16 janvier 2024** modifiant l'annexe IV du règlement (CE) no 396/2005 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne *Pythium oligandrum*, souche M1, *Trichoderma atroviride*, souche AGR2 et T*richoderma atroviride*, souche AT10
>> Lien

Non-approbation des substances à faible risque

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Modifications des conditions d'approbation

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Prolongation de la période d'approbation

RÈGLEMENT D'EXÉCUTION (UE) 2024/324 DE LA COMMISSION du 19 janvier 2024:
Les périodes d'approbation des substances actives suivantes ont été prolongées: benzovindiflupyr, bromuconazole, buprofézine, cyflufénamid, fluazinam, fluopyram flutolanil, lambda-cyhalothrine, mécoprop-P, mépiquat, metsulfuron-méthyle, phosphane et pyraclostrobine. La durée de la prolongation de ces substance est située entre 15 mois et 39 mois suivant la substance.
>> Lien

Retourner au sommaire

Evaluations de risque des substances actives

Evaluations de risque des substances actives

pydiflumetofen (CAS 1228284-64-7)
L'EFSA a mis à jour l'évaluation de risque de la substance active pydiflumetofen.
>> Lien

Evaluations de risque des substances de base

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Evaluations de risque des substances à faible risque

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Retourner au sommaire

Limites maximales de résidus

Evaluations des LMR existantes

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Modifications des LMR

RÈGLEMENT (UE) 2024/331
Modification des LMR pour la substances actives oxamyl (substance non approuvée).
Règlement applicable à partir du 11 mai 2024.
>> Lien

RÈGLEMENT (UE) 2024/341
Modification des LMR pour les substances actives diéthofencarbe, fénoxycarb, flutriafol et pencycuron (substances non approuvées). Certaines PPAMs sont concernées.
Règlement applicable à partir du 12 août 2024.
>> Lien

RÈGLEMENT (UE) 2024/342
Modification des LMR pour les substances actives cyflumétofène, oxathiapiproline et pyraclostrobine sur les papayes (les PPAMs ne sont pas concernées).
Règlement applicable à partir du 10 février 2024.
>> Lien

RÈGLEMENT (UE) 2024/344
Modification des LMR pour la substance active mandipropamide (les PPAMs ne sont pas concernées).
Règlement applicable à partir du 10 février 2024.
>> Lien

RÈGLEMENT (UE) 2024/345
Modification des LMR pour les substances actives desmédiphame, étridiazole, flurtamone, profoxydime, difenacoum et permanganate de potassium (substances non approuvées).

Règlement applicable à partir du 12 août 2024.
>> Lien

RÈGLEMENT (UE) 2024/347
Modification des LMR pour la substance active fipronil (substance non approuvée).
Règlement applicable à partir du 10 février 2024.
>> Lien

RÈGLEMENT (UE) 2024/352
Modification des LMR pour les substances actives acétate de (Z)-13-hexadécén-11-yn-1-yle, isobutyrate de (Z,Z,Z,Z)-7,13,16,19-docosatétraén-1-yle, acrinathrine, azimsulfuron, famoxadone, prochloraz et hypochlorite de sodium présents dans ou sur certains produits (dont PPAMs). Aucune de ces substances n'est approuvée.

Règlement applicable à partir du 12 août 2024..
>> Lien

RÈGLEMENT (UE) 2024/376
Modification des LMR pour la substance active indoxacarbe (substance non approuvée) sur différentes cultures (dont PPAMs).
Règlement applicable à partir du 14 août 2024.
>> Lien

RÈGLEMENT (UE) 2024/398
Modification des LMR pour la substance active haloxyfop (substance non approuvée) sur différentes cultures (dont PPAMs).
Règlement applicable à partir du 19 août 2024.
>> Lien

RÈGLEMENT (UE) 2024/451
Modification des LMR applicables aux résidus de nicotine dans différentes denrées alimentaires (dont les épices).
Règlement applicable à partir du 25 février 2024.

Les LMR concernant les épices passent ainsi à 0,3 mg/kg.

Pour les autres cultures PPAMs, les LMR ne sont pas modifiées.
>> Lien

Propositions de modifications des LMR

clopyralid (CAS 1702-17-6) - article 6
Une demande de modification de LMR a été portée sur miel.
>> Lien

flonicamide (CAS 158062-67-0) - article 6
Une demande de modification de LMR a été portée sur différentes cultures.
>> Lien

mepiquat (CAS 15302-91-7) - article 6
Une demande de modification des LMRs temporaires a été portée sur champignons cultivés.
>> Lien

Retourner au sommaire

Règlementations diverses

• **Règlement d'exécution (UE) 2024/260 de la Commission du 12 janvier 2024 concernant l'autorisation d'extraits de différentes PPAM en tant qu'additifs dans l'alimentation de certaines espèces animales**
>> Lien

• **Règlement d'exécution (UE) 2022/741 de la Commission du 13 mai 2022 concernant un programme de contrôle, pluriannuel et coordonné, de l'Union pour 2023, 2024 et 2025 destiné à garantir le respect des teneurs maximales en résidus de pesticides dans et sur les denrées alimentaires d'origine végétale et animale et à évaluer l'exposition du consommateur à ces résidus.**
>> Lien

Retourner au sommaire

Sécurité applicateur

Pas d'informations ce mois-ci sur ce thème.

Retourner au sommaire

Divers

• **ANSES: Bulletins des autorisations de mise sur le marché (AMM) des produits phytopharmaceutiques et adjuvants.**
>> Janvier 2024

• **L'iteipmai viens de publier un guide d'application pour le passeport phytosanitaire en PPAM:**
CADRE RÉGLEMENTAIRE EUROPÉEN EN SANTÉ DES VÉGÉTAUX :Organismes nuisibles réglementés, circulation des végétaux et passeports phytosanitaires.
>> Lien

• **DÉCISION D'EXÉCUTION (UE) 2024/373 DE LA COMMISSION du 24 janvier 2024**
concernant les normes harmonisées relatives à l'inspection du matériel d'application des pesticides en service élaborées à l'appui de la directive 2009/128/CE du Parlement européen et du Conseil.
>> Lien

• **Appel à contribution de la Commission européenne:** Réseau d'information sur la durabilité des exploitations agricoles – compilation de données sur la durabilité des exploitations agricoles.
Contribution ouverte du 29 janvier 2024 - 26 février 2024.
>> Lien

• **Appel à contribution de la Commission européenne:** Protéger les eaux contre la pollution par les nitrates à partir de sources agricoles - Évaluation
Contribution ouverte du 01 décembre 2023 - 08 mars 2024.
>> Lien

• **Phytocontrol:** Comment tenir compte des incertitudes de mesure pour les pesticides ?
>> Lien

• **PHYTEIS:** Guichet FranceAgriMer : 21 innovations pour réduire les intrants en fruits et légumes
Depuis le 3 janvier, des mhttps://phyteis.fr/actualites/guichet-franceagrimer-21-innovations-pour-reduire-les-intrants-en-fruits-et-legumes/. Ce guichet est piloté par FranceAgriMer. Les aides de 20 % à 40 % du montant s'adressent à la filière des fruits et légumes.
>> Lien

Retourner au sommaire

***Veille réglementaire* est une lettre publiée par iteipmai.**

iteipmai
3 Belle Tête - Melay - 49120 Chemillé-en-Anjou
www.iteipmai.fr

ARCHIVES VEILLE REGLEMENTAIRE

Se désabonner | Report spam

Envoyé avec le logiciel ActiveTrail